Suivi des engagements et des attentes (SENAT)





5 à 10 personnes



Faible

RESSOURCES NÉCESSAIRES

MATÉRIELLES

- Feuilles de papier avec tableaux;
- Crayons;
- Tables:
- Chaises:
- Salle

HUMAINES

- Quelques facilitateurs.

RÉSUMÉ

Le Suivi des Engagements et des Attentes (SENAT) est un outil de planification, de suivi et d'évaluation de projets. D'abord conçu par Nathalie Beaulieu du groupe Concert-Eau! dans le but de simplifier les concepts liés à la cartographie des incidences et de favoriser la mobilisation des parties prenantes, le SENAT a ensuite été adapté afin d'aider les organismes de bassins versants (OBV) dans la gestion concertée de l'eau, puis utilisé dans le cadre des projets de l'Alliance de recherche universités-communautés sur les défis des communautés côtières (ARUC-DCC). Il a été conçu pour des situations où plusieurs acteurs se mobilisent autour d'objectifs communs avec leurs propres ressources. Cet outil est composé de tableaux à développement consignant les engagements pris et souhaités des acteurs et d'un registre développé à partir du tableau des engagements pris. Celui-ci permet de faire un suivi des actions réalisées et souhaitées, de leurs résultats et de la réalisation ou non des conditions de succès.

Points forts



- Méthodologie simple à comprendre;
- Favorise la responsabilisation et l'appropriation des actions par les acteurs;
- Améliore la motivation des acteurs;
- Améliore la capacité d'auto-organisation des
- Permet d'identifier les obstacles dès le départ de la réalisation de l'action;
- Permet d'identifier les obstacles dès le départ de la réalisation de l'action;
- Permet de faire le lien avec les outils de planification existants (ex. Plan directeur de l'eau des OBV), car il intègre les projets dans un ensemble d'autres projets qui permettent de corriger les problématiques en tenant compte des enjeux.

Points **faibles**

- Outil récent avec peu de modèles d'utilisation;
- S'applique difficilement aux groupes conflictuels;
- Les résultats dépendent de l'implication et de la collaboration de plusieurs acteurs pour qui s'associer étroitement à un projet commun n'est pas habituel.

CODÉCISION

Autonomisation

OBJECTIFS

En plus d'aider au suivi des actions et de leurs résultats, cet outil aide les acteurs à clarifier leurs engagements. Il permet également d'exprimer les attentes des acteurs les uns envers les autres pour l'atteinte de leurs objectifs.



CONTEXTE D'UTILISATION

Le SENAT est pertinent dans le cadre d'un enjeu donné, en recrutant tous les acteurs reliés à cet enjeu. Il assure le suivi et la reddition de comptes d'un projet collectif s'opérant entre les parties prenantes, plutôt que vers un bailleur de fonds unique. Il est aussi adapté dans un contexte de gestion intégrée de l'eau ou d'adaptation au changement climatique, puisqu'il permet de rendre compte des avancées en matière de gouvernance, difficilement analysable avec les outils de suivi traditionnels axés sur les résultats.

AVANT L'ACTIVITÉ

Temps de préparation estimé : 2-3 h

1- Recrutement des acteurs

La première étape à faire pour les initiateurs du SENAT consiste à identifier les acteurs concernés par une problématique ou un enjeu identifié, ou dans le cadre d'un projet de gestion par bassin versant. Un contact téléphonique et au mieux, une rencontre avec eux, permettra de les convaincre de participer à la démarche et de les inviter à une première rencontre. À noter que cette méthode peut être mise en branle dans le cadre d'un projet déjà en marche.

2- Logistique

Les organisateurs devront également prévoir des feuilles de papier contenant les tableaux et un crayon par participant. Un tableau d'affichage fixe ou transportable permettra d'afficher toutes les idées qui ressortiront des rencontres. Il sera également nécessaire de réserver un local pour accueillir les partenaires et de prévoir suffisamment de chaises. Les organisateurs agiront à titre de facilitateurs dans la démarche.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Explication

Lors d'une première rencontre avec les acteurs, un facilitateur expose la démarche aux participants et leur explique l'objectif. La mise en œuvre de l'outil comporte deux grandes étapes qui s'échelonnent sur plusieurs rencontres :

a) Expression des engagements pris et souhaités :

En début du projet, lors de la réunion de planification, chaque acteur est appelé à consigner dans un tableau ses **engagements pris** et ses engagements souhaités (voir tableaux ci-dessous). Les engagements pris sont des actions planifiées pour lesquelles des ressources financières ou humaines sont déjà engagées.

Tableau d'expression des engagements pris

Acteur qui s'engage	Actions prévues	Résultats escomptés	Conditions de succès



DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ (SUITE)

Les **engagements souhaités** sont des actions identifiées par un ou plusieurs acteurs, pour lesquelles aucun engagement ferme n'a encore été pris par l'acteur ciblé. Dans ce cas, les acteurs ont déjà en tête des idées de projets, mais ne sont pas engagés, souvent par manque de connaissances sur la façon de faire ou par manque de financement. Ainsi, une séance « remue-méninges » permettra de relever toutes les idées de projets (inscrites par le facilitateur sur un tableau visible par tout le monde) et, en remplissant le tableau d'expression des engagements souhaités, de concrétiser leur mise en œuvre. Cette étape se déroule sur plusieurs rencontres.

Tableau d'expression des engagements souhaités

Acteur visé	Action attendue	Résultats attendus	Obstacles à l'engagement	Activités prévues pour obtenir l'engagement



Par la suite, dans le but de soutenir les partenaires dans la réalisation de leurs projets, le facilitateur pourra vérifier l'état d'avancement de ceux-ci à l'aide des informations inscrites dans les tableaux ou dans une application web (ex. SENAT-PDE Nicolet). Des rencontres avec les acteurs associés à l'enjeu seront effectuées à intervalle régulier (annuelles par exemple), afin de permettre un suivi de tous les projets et des actions réalisées ou encore une réorientation des actions qui n'ont pu être réalisées.

APRÈS L'ACTIVITÉ

Puisque le SENAT est un outil de suivi et constitue un exercice en continu de reddition de comptes entre acteurs, il doit être réalisé tout au long d'une phase de mise en oeuvre d'un projet collectif.

PIÈGES À ÉVITER

- Réaliser la démarche une seule fois en début de projet et la négliger par la suite. Le SENAT est une démarche en continu qui permet de mobiliser des acteurs en cours de processus;
- Lister plusieurs engagements souhaités et les oublier par la suite. Les acteurs doivent travailler sur les obstacles à l'engagement;
- Faire reposer l'outil sur une seule personne responsable. Cet outil doit être fait par et pour les acteurs et non pas réaliser par une personne seule.



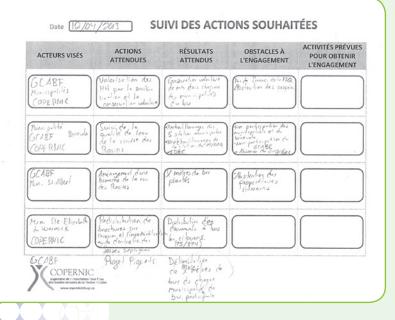


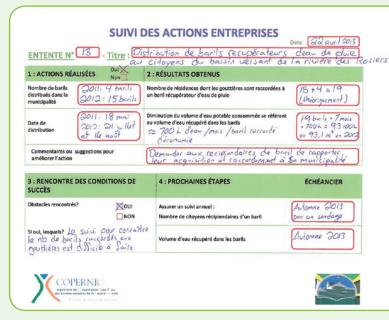
GESTION CONCERTÉE DE L'EAU DE L'ORGANISME DE CONCERTATION POUR L'EAU DES BASSINS VERSANTS DE LA RIVIÈRE NICOLET (COPERNIC)

L'Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC) a adapté et appliqué le SENAT dans la zone de Nicolet afin de faire le suivi du Plan directeur de l'eau (PDE) développé en 2010. Dans le but d'appuyer la concertation à l'échelle de sous-bassins versants jugés problématiques, COPERNIC a décidé de coordonner, à titre de facilitateur, des tables de concertation. Cette démarche visait à prioriser les actions du PDE selon le contexte local. L'outil SENAT a été appliqué à partir d'octobre 2012 dans le sous-bassin versant de la rivière des Rosiers, pour lequel une table de concertation est en place depuis 2010. Étant donné que des actions étaient déjà engagées à l'échelle de ce sous-bassin versant, l'organisme a décidé d'utiliser le tableau des engagements pris, en l'intitulant « Suivi des actions entreprises ».

Une première étape consistait a adapter l'outil en créant pour les partenaires des tableaux simples pour le suivi des actions souhaitées et pour les actions entreprises. Ces tableaux ont été présentés aux directrices générales des municipalités en leur demandant de les remplir. Les tableaux ont également été présentés aux partenaires des projets du PDE en milieu agricole. Ensuite, lors des rencontres de la table de concertation, les tableaux de suivi des actions entreprises ont été discutés et validés.

Les acteurs ont travaillé en équipe afin de remplir le tableau de suivi des actions souhaitées. Toutes les ententes développées dans le sous-bassin de la rivière des Rosiers avaient comme objectif ultime d'améliorer la qualité de l'eau des cours d'eau. Les tableaux ci-dessous présentent des exemples de tableaux de suivi utilisés par les six municipalités du bassin versant.





Des tableaux récapitulatifs ont été développés afin que COPERNIC puisse avoir une vue d'ensemble des ententes concernant le bassin versant de la rivière des Rosiers. L'appréciation de l'ensemble des activités en cours a permis de constater un besoin pour l'action de nouveaux acteurs, non impliqués dans le plan initial. Ces acteurs ont donc été sollicités afin de les impliquer. Un tableau de suivi des actions souhaitées a quant à lui été rempli en équipe lors des rencontres de la table de concertation, ce qui a permis de déterminer le plan d'action de l'année à venir.

La deuxième étape de cet exemple consiste maintenant à promouvoir l'application web de cet outil.



SUITE

Pour aller plus loin

Une application web de l'outil SENAT a été développée (SENAT-PDE Nicolet). Elle permet de faciliter la gestion de la mise en oeuvre du plan directeur de l'eau de l'OBV COPERNIC. Elle permet aux coordonnateurs des différents projets de décrire les actions, les étapes et d'en définir les résultats attendus. Ils pourront ensuite inviter les personnes ou organismes participants au projet de même que de nouveaux acteurs pouvant y contribuer par une action spécifique. Ces derniers, s'ils acceptent l'invitation, pourront ensuite définir des tâches pour leur action et décrire, à mesure que celles-ci se réalisent, les progrès réalisés, les difficultés ou opportunités rencontrées et les résultats obtenus. Ils pourront à leur tour inviter d'autres acteurs à leur donner un appui ou à réaliser des actions qui sont nécessaires à l'atteinte des objectifs du projet. Des acteurs qui souhaiteraient s'impliquer dans le cadre du PDE peuvent s'inscrire et créer de nouveaux projets et solliciter l'appui auprès d'autres acteurs. Les acteurs invités peuvent aussi décliner une invitation à participer, en donnant la raison de leur refus ou des conditions qui devront être réalisées pour que leur contribution soit possible. Pour obtenir l'outil et l'adapter, contacter le COPERNIC.

POUR EN SAVOIR PLUS:

ARUC-DCC, http://www.defisdescommunautescotieres.org/

Beaulieu, Nathalie. 2013. « L'outil « Suivi des Engagements et des Attentes » (SENAT) dans la gestion concertée de l'eau », Concert-Eau!, En ligne : http://www.concert-eau.org/planification-suivi-et-evaluation-pour-la-mobilisation-concertee/suivi-des-engagements-et-des-attentes-senat.

ROBVQ. 2013. « Méthode du suivi des engagements et des attentes (SENAT) », Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec, En ligne : https://www.robvq.qc.ca/guides/pde/senat.

Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) rassemble les 40 organismes de bassins versants oeuvrant sur le territoire québécois. Il agit à titre de partenaire privilégié du gouvernement du Québec pour la mise en place de la gestion de l'eau par bassin versant.

L'Alliance de recherche universités-communautés sur les défis des communautés côtières (ARUC-DCC) est un regroupement de partenaires et de chercheurs préoccupés par les enjeux liés à la résilience et la gouvernance des communautés côtières et riveraines dans un contexte de changement climatique.





ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉS-COMMUNAUTÉS

Défis des Communautés Côtières

www.defisdescommunautescotieres.org





